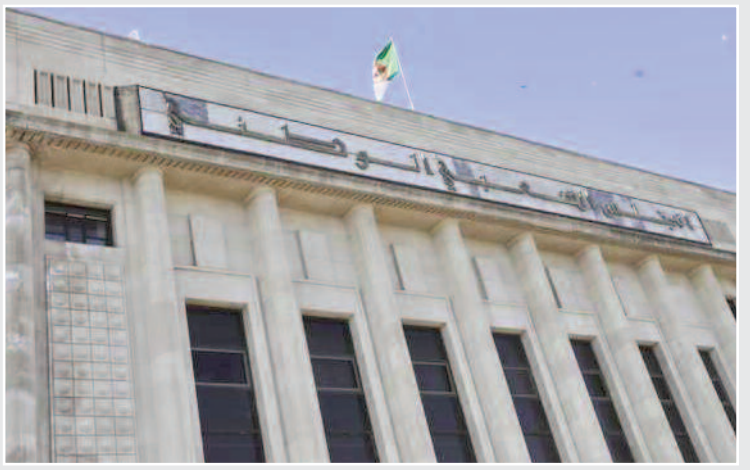


Assemblée populaire nationale

BATAILLE DE COMMISSIONS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7041 - MARDI 13 JUILLET 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sahara occidental

«Le retour au statu quo n'est plus envisageable»

Page 24

RESPECT DES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA COVID-19

LE TOUR DE VIS DU GOUVERNEMENT



Face à un nombre de contaminations en hausse et suite à l'instruction donnée par le président de la République pour une réactivation ferme des mesures préventives contre le coronavirus, le gouvernement a imposé un tour de vis sanitaire à la population, sans pour autant instaurer le confinement.

Page 2

DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION SANITAIRE EN TUNISIE

L'Algérie fait don de 250 000 doses de vaccins

Page 3

IMPORTATION DE COKE

Hausse des prix sur le marché international

Page 4

NOUVELLE VILLE DE BOUINAN

Les Algérois retardent leur déménagement

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Large campagne de vaccination

APRÈS un branle-bas de combat pour mettre les moyens nécessaires pour lutter contre la pandémie de coronavirus à la suite du regain du nombre de contaminations enregistrées ces derniers jours à travers les structures sanitaires, une large campagne de vaccination est lancée par les autorités locales appelant les citoyens à se diriger vers les structures de santé et les points désignés pour se faire vacciner.

D'ailleurs, l'urgence causée par la situation épidémiologique a fait l'objet, dimanche, d'une réunion de la commission de coordination sectorielle de prévention contre la propagation de la covid-19, présidée par le wali, Djahid Mous, en présence des membres de l'exécutif, des membres de la commission de sécurité, des directeurs des établissements publics hospitaliers...

Un exposé sur le nombre de cas de contaminations et les mesures de renforcement des capacités d'hospitalisation et sur les moyens de stockage de l'oxygène par l'acquisition d'une citerne d'un volume de 10.000 litres a été présenté par le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Médéa.

Pour permettre aux services hospitaliers de ne pas être pris au dépourvu en cas de dégradation de la situation épidémiologique, il est recommandé d'augmenter le niveau de vigilance des services chargés de la lutte contre la pandémie et de rendre obligatoire le port du masque de protection pour les agents et les usagers des administrations et des services publics.

En ce qui concerne le secteur du commerce, il a été décidé d'intensifier les contrôles des commerces concernant le respect des mesures de prévention, notamment l'obligation du port de la bavette, en étendant les mesures de vérification aux lieux accueillant le public et en dressant des mises en demeure aux contrevenants.

Les salles des fêtes sont aussi visées par les mesures de restrictions et dont les propriétaires sont exposés aux sanctions de fermeture, de retrait d'agrément de l'activité et de poursuite judiciaires, en cas de non-application des instructions interdisant la tenue des fêtes dans leurs établissements.

Le protocole sanitaire doit être observé dans les mosquées où des contrôles strictes doivent être appliqués par les imams en s'appuyant sur l'aide des associations religieuses et des associations de quartiers, en collaboration avec les autorités locales.

S'impliquant dans l'opération de prévention, la direction des affaires religieuses de Médéa a distribué des affichettes présentant les consignes à suivre par les fidèles avant de rentrer dans la mosquée, notamment d'accomplir les ablutions et les prières surérogatoires chez soi, de se munir d'un tapis de prière, de mettre les chaussures dans des sacs en plastique.

Outre l'obligation de se conformer aux mesures édictées en matière de distanciation physique et d'ouverture des fenêtres, il n'est également pas autorisé de laisser accéder les enfants de moins de 15 ans, de se regrouper devant les portes d'entrée, de venir sans masque de protection.

Tous les secteurs et les chefs de daira ont été instruits afin de poursuivre les campagnes de désinfection des places publiques et des édifices publics, en mobilisant les moyens nécessaires de l'Etat, en associant le mouvement associatif et la radio locale.

Nabil B.

RESPECT DES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA COVID-19

Le tour de vis du gouvernement

Face à un nombre de contaminations en hausse et suite à l'instruction donnée par le président de la République pour une réactivation ferme des mesures préventives contre le coronavirus, le gouvernement a imposé un tour de vis sanitaire à la population, sans pour autant instaurer le confinement.



En plus de la reconduction du confinement partiel à domicile, lequel est prolongé de 21 jours supplémentaires dans 14 wilayas (Laghouat, Batna, Béjaïa, Blida, Tébessa, Tizi Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel Abbès, Constantine, M'sila, Ouargla, Oran et Boumerdès) à compter d'hier, le gouvernement a décidé d'imposer un tour de vis sanitaire à la population. «Les mesures de prévention pour endiguer toute nouvelle vague de contamination seront soumises à un contrôle rigoureux. Il s'agit, en premier lieu, de renforcer la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages, de circoncision et autres événements», affirme-t-on dans le communiqué des services du Premier ministre. Un renforcement de contrôle a donc été décidé par les autorités dans les transports en commun, les commerces et les administrations, sachant que durant les derniers mois, un relâchement quasi total dans le respect des gestes barrière a été constaté partout, sans que les services de sécurité, chargés pourtant de faire respecter les protocoles sanitaires, n'interviennent. Le contrôle sera désormais intensifié dans ces lieux publics. «Le contrôle sera intensifié par les services compétents en ce qui concerne le respect des protocoles sanitaires dédiés aux moyens de transport de voyageurs, particulièrement l'obligation du port du masque de protection et de la distanciation physique, à travers la limitation du nombre de voyageurs», affirme-t-on, soulignant l'application sans complaisance des sanctions pénales et/ou administratives que prévoit la réglementation. Le contrôle sera également renforcé au niveau des administrations et établissements recevant le public. Ils seront tenus de respecter et de faire respecter le protocole sanitaire, notamment l'obligation du port du masque. Dans les commerces qui connaissent, note-t-on, des situations de relâchement, les services du ministère du Commerce «sont instruits à l'effet de reprendre leurs actions de contrôle au niveau des commerces et des marchés, accompagnés de la force publique, et de procéder à la fermeture immédiate du commerce et au retrait du registre du commerce, et ce sans préjudice de l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants».

Dans les marchés ordinaires et marchés hebdomadaires, le dispositif de contrôle sera aussi renforcé par les services compétents.

Par ailleurs, la wilaya d'Alger, qui enregistre une remontée des contaminations, a rendu public hier des restrictions pour endiguer la propagation de la Covid-19. A compter d'hier, les services de la wilaya d'Alger sanctionneront les commerçants qui ne respectent pas les gestes barrière (port du masque, distanciation physique), allant jusqu'à fermer leurs commerces. Les rassemblements de personnes et les regroupements familiaux, notamment la célébration de mariages, de circoncisions et autres événements, sont interdits. Les transports en commun, les marchés et les commerces seront sous haute surveillance. Aucune défaillance dans l'application des protocoles sanitaires ne sera tolérée, a-t-on mis en garde.

Ainsi, les autorités semblent vouloir miser sur la prévention et ne comptent pas aller jusqu'à l'instauration du confinement pour faire face à cette troisième vague de contamination.

Lilia Aït Akli

MANQUE D'OXYGÈNE EN MILIEU HOSPITALIER

Le Pr Bounedjar rassure

LE REBONDISSEMENT spectaculaire des cas de contamination risque de mettre les hôpitaux du pays dans une situation d'urgence extrême. Après une trêve de quelques semaines, le virus revient en force, mettant les structures sanitaires face à une troisième vague plus virulente encore. L'oxygène, cette précieuse ressource pour sauver les patients les plus gravement atteints par la maladie, risque-t-il de faire défaut ?

La tendance haussière des cas de contamination au coronavirus se poursuit dans le pays bien que le bilan des dernières 24 heures, établi par les autorités sanitaires, fasse état d'une baisse dans le nombre des contaminations. Ce dernier affichait 786 nouvelles contaminations contre 813 cas confirmés, recensés dans le bilan de samedi. Les craintes d'avoir à faire face à une grave pénurie d'oxygène en milieu hospitalier se multiplient, ce qui aggrave la crise sanitaire, notamment pour ceux en détresse respiratoire aiguë. Alors que plusieurs pays doivent faire face à un manque d'oxygène pour répondre aux nécessités urgentes de malades de la Covid-19, les autorités sanitaires algériennes assurent pouvoir facilement faire face à ce problème et parlent de disponibilité de réserve d'oxygène en milieu hospitalier. C'est le cas du Pr Adda Bounedjar, membre du comité scientifique et chef de service d'oncologie au CHU de Blida, qui confirme que la plupart des hôpitaux ne souffrent pas de crise d'oxygène. «Les besoins en oxygène sont de plus de 350 000 litres par jour. Les quantités existent et la plupart les hôpitaux ne souffrent pas du manque de cette précieuse ressource en ces temps de coronavirus », a expliqué le spécialiste lors de son passage, hier, sur les ondes de la radio régionale de Sétif, soulignant que la situation n'est pas aussi grave qu'elle n'est décrite et qu'il n' y a pas lieu d'exagérer. Pour le Pr Bounedjar, il n'y a pas de saturation au niveau des hôpitaux et les soins prodigués aux patients se déroulent dans les meilleures conditions. Il a souligné que s'il y a saturation dans les hôpitaux, ce n'est pas dû au manque de places mais plutôt à la réduction du nombre de lits alloués à la Covid, comme ce fut le cas au début de la crise. Le membre du comité scientifique a fait savoir qu'actuellement, le pourcentage de lits occupés dans les hôpitaux ne dépasse pas 25% du nombre total alloué aux patients Covid au début de la crise, et cela est dû à la reprise des activités dans la plupart des départements. «Il y a 70 000 lits d'hôpitaux en Algérie. Le ministère de la Santé a alloué plus de 20 000 lits aux patients Covid, dont la capacité a été augmentée après l'évolution de la situation épidémiologique», a-t-il indiqué. Le Pr Bounedjar a souligné que les deux seuls moyens de sortir de cette crise, au niveau national et mondial, sont la vaccination et le respect des mesures sanitaires. Il faut dire que la crise sanitaire actuelle a mis sous tension même les systèmes hospitaliers les plus avancés en termes, notamment, de disponibilité d'oxygène. L'accès abordable et durable à cette ressource reste un défi croissant dans les pays à faibles et à moyens revenus. Il convient de rappeler que les services douaniers tunisiens ont révélé que 100 000 mètres cubes d'oxygène, en provenance d'Algérie ont été réceptionnés pour être transférés vers les services médicaux en Tunisie.

Lynda Louifi

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Bataille de commissions

Sitôt installée, et c'est déjà les vacances. Les parlementaires devront prendre leurs congés obligatoirement jeudi prochain. En effet, la session parlementaire annuelle sera clôturée le 15 juillet après avoir été reportée exceptionnellement en raison de l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale et de ses instances.



Selon la Constitution, le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée de 10 mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre et se termine le dernier jour ouvrable du mois de juin.

Après donc l'élection du nouveau président de l'APN et ses vice-présidents, ces trois derniers jours de la session seront consacrés exclusivement à la répartition des commissions permanentes et leurs installations. Cette répartition sera faite sur les six groupes parlementaires. Il existe actuellement douze commissions qui font l'objet d'intenses négociations entres ces groupes partisans. La bataille des commissions était attendue, car il semble que la répartition a été contestée par le FLN et le RND, ainsi que par les indépendants.

Le FLN, tout auréolé de sa première place aux législatives du 12 juin, veut la part du lion. Bien qu'on s'est mis d'accord sur sa présidence de trois commissions, le FLN cherche plutôt les plus «stratégiques», les plus convoitées, comme celle des Affaires étrangères, de la défense, des finances ou des affaires juridiques et administratives.

Au sein de la Chambre basse du parlement, on appelle ces commissions, «d'instances de souveraineté», en raison de leur poids, de leurs influences et de leur forte proximité avec les cercles décisionnels de l'Etat.

Comment se fait la répartition? Selon la tradition parlementaire, c'est au prorata du nombre de sièges obtenus par chaque formation politique. Il est donc attendu que les douze commissions seront réparties d'une manière incontestable. Un premier accord a eu lieu avant-hier au sein du bureau de l'APN. Ainsi, trois commissions iront au FLN et aux indépendants, alors que le MSP et le RND prendront deux. El Bina et El Moustakbel prendront une chacun.

L'enjeu des pourparlers actuels réside dans le choix des commissions spécialisées. Chaque parti veut cibler l'instance la plus convoitée, la plus lourde en termes d'attractivité et d'influence. C'est à ce niveau que des divergences se sont focalisées. Le MSP de Makri ne veut surtout pas lâcher le morceau, en tentant d'arracher le maximum. Son groupe parlementaire tente de bousculer l'équilibre politique actuel, en tirant des sommations dés le début de cette neuvième législature. Cependant, il faut dire que suite au consensus obtenu la semaine passée lors de l'élection du président de l'APN, il est fort possible que les groupes parlementaires du FLN, du RND et les indépendants vont se mettre d'accord rapidement sur la répartition. Selon les dernières informations, les partis politiques ne vont perdre du temps pour désigner leurs représentants qui seront affectés au sein de ces commissions, soit comme président ou membres, soit comme rapporteur. Les profils sont déjà dégagés.

Pour le bureau de l'APN, il faut achever ce processus rapidement pour clôturer la session et préparer ainsi la rentrée avec la session annuelle 2021-2022, dont l'ordre du jour sera lourdement chargé. Il est attendu la présentation du programme d'action du Premier ministre, comme le prévoit la Constitution, un vote de confiance, l'adoption de la loi de finances complémentaires et l'annonce des élections locales et de wilayas. **Mohamed Kouini**

DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION SANITAIRE EN TUNISIE

L'Algérie fait don de 250 000 doses de vaccins

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, lundi, un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Kaïs Saïed avec lequel il a évoqué la situation sanitaire en Tunisie, exprimant «la solidarité de l'Algérie avec le peuple tunisien frère dans sa lutte contre la pandémie de la Covid-19», indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, ce jour, un entretien téléphonique avec son homologue le président de la République de Tunisie, Kaïs Saïed avec lequel il a évoqué la situation pandémique et les derniers développements de la situation sanitaire en Tunisie», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, le Président Tebboune a exprimé «la solidarité de l'Algérie, peuple, gouvernement et président, avec le peuple tunisien frère face à la pandémie de la Covid-19», soulignant que l'»Algérie acheminera, mardi 13 juillet 2021, une aide de 250.000 doses de vaccins et du matériel médical de première nécessité pour faire face à cette pandémie». Le président de la République a affirmé que «l'Algérie est entièrement disposée à soutenir la Tunisie, pays frère, en cas de besoin», conclut la même source. **S. N.**

ALGÉRIE-NIGER

Le président nigérien entame une visite de travail et d'amitié

LE PRÉSIDENT du Niger, Mohamed Bazoum, a entamé hier lundi une visite de travail et d'amitié en Algérie à la tête d'une importante délégation, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum, entame lundi 12 juillet 2021 une visite de travail et d'amitié en Algérie, à la tête d'une importante délégation», a précisé le communiqué. Lors de sa visite, «le président nigérien s'entretiendra avec son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur les relations bilatérales entre l'Algérie et le Niger et les moyens de les renforcer au mieux des intérêts des deux peuples amis», a ajouté la même source. **T. R.**

DÉCÈS DU MOUDJAHID LABTER MADANI

Le ministre des Moudjahidine exprime ses sincères condoléances

LE MINISTRE des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebigua a exprimé lundi «ses sincères condoléances»suite au décès du moudjahid et secrétaire de l'Organisation des moudjahidines pour la wilaya de Laghouat, Labter Madani.

M. Rebigua a adressé à la famille du défunt ainsi qu'à ses frères moudjahidine, ses sincères condoléances, priant «Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste paradis et d'assister les siens en cette pénible épreuve», indique un communiqué du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Labter Madani est décédé lundi à l'âge de 80 ans. Né le 16 août 1941 à Laghouat, le défunt moudjahid est issu d'une famille conservatrice et a reçu sa première éducation dans les écoles coraniques de sa ville natale. Imprégné des principes de la religion islamique et des valeurs nationales, feu Labter avait pris des positions contre toute forme de domination coloniale française. Le militantisme du défunt a débuté à partir de ces positions, notamment après avoir rejoint l'Association des Oulémas musulmans algériens dans sa ville natale Laghouat, où il est entré en contact avec les militants du mouvement nationaliste. Avec le déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, le moudjahid a commencé son activité révolutionnaire en organisant les cellules du front dans la région de Laghouat. Il faisait partie également du comité quinquennal qui a formé la première génération des moudjahidines dans cette wilaya.Feu Madani a poursuivi, avec ses compagnons moudjahidine, leur lutte contre l'ennemi dans la sixième wilaya historique, où il a participé à de nombreuses batailles et opérations, jusqu'au recouvrement de l'indépendance en 1962. Après l'indépendance, le défunt est resté fidèle au serment de ses frères Chouhada, en contribuant à l'action éducative imprégnée des valeurs qu'il a acquises au sein de l'Association. Il a également poursuivi sa lutte au service des moudjahidine et des ayants-droit, par son adhésion à l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) dans le but de construire des ponts de communication entre la génération de la Révolution et celle de l'indépendance, jusqu'à ce qu'il soit élu Secrétaire de wilaya de l'ONM à Laghouat en 2016. Feu Madani a eu, en outre, de nombreuses activités historiques, outre l'écriture qui lui a permis de raconter ce qu'il a vécu, avec ses compagnons, pendant la Glorieuse Révolution de libération, notamment dans la région de Laghouat, en ce sens qu'un livre a été publié sous le titre «Laghouat, Pages de civilisation et d'histoire», un ouvrage riche en évènements historiques de la wilaya, en sus de plusieurs témoignages-vivants, à l'occasion des fêtes nationales, jusqu'à sa mort. **M. D.**



AÏD EL-ADHA

665 point de vente pour les moutons à travers tout le territoire national

LE MINISTÈRE de l'Agriculture et du Développement rural a recensé 665 points de vente de moutons sur l'ensemble du territoire national, remplissant les conditions de prévention contre la pandémie de Coronavirus, en plus de l'examen vétérinaire, a appris l'APS lundi auprès du ministère.

Selon la même source, les dernières statistiques du ministère font état de l'ouverture de 665 points de vente de moutons dans différentes régions du pays, dont 130 points de vente au niveau d'Alger.

Ces points de vente sont encadrés par 2.382 vétérinaires et techniciens relevant du secteur public, outre les vétérinaires privés qui participent à l'encadrement à titre individuel.

A cet égard, le ministère appelle les citoyens à se rendre aux points de vente agréés pour acheter les moutons disposant de certificats vétérinaires, et qui ont été ouverts par décision de wilaya, et éviter l'acquisition des moutons dans les endroits où il n'y a pas de vétérinaires.

Au niveau de la capitale, plus de 130 vétérinaires ont été mobilisés afin d'accompagner en continu l'opération d'acquisition de bétail au niveau des points de vente agréés, qui ont été ouverts le 6 juillet et se poursuivent jusqu'à la veille de Aïd al-Adha.

Le ministère rassure que ses services veillent au respect des procédures et des conditions préventives contre la propagation du Coronavirus dans les points de vente, et qu'ils travaillent également avec les services de sûreté nationale et de la Gendarmerie Nationale afin d'imposer un certificat vétérinaire pendant le processus de transport du bétail de l'éleveur au revendeur avant qu'il n'atteigne le consommateur. Et concernant la localisation de ces points, le citoyen peut utiliser la plateforme électronique «firma.dz», qui permet au consommateur d'identifier avec précision les lieux de vente disponibles à proximité de son domicile.

Au total, 115 abattoirs seront mis gratuitement à la disposition des citoyens pendant l'Aïd, selon la même source, qui a affirmé la disponibilité de services vétérinaires à l'intérieur de ces abattoirs afin d'assurer le bon déroulement de l'opération et appliquer toutes les mesures préventives.

En ce qui concerne les prix des moutons, le ministère s'attend à leur stabilité, surtout durant les derniers jours, car a-t-il estimé, «la spéculation» et «la ruée» des citoyens vers les marchés ont contribué de manière significative à la flambée des prix des moutons.

Dans le même contexte, la même source souligne que les informations reçus par les services du ministère en provenance des éleveurs indiquent l'existence d'une «abondance» qui permet la stabilité des prix, à partir de 30.000 DA la tête.

H. B.

IMPORTATION DE COKE

Les prix augmentent sur le marché international

Les demandes incessantes du coke, matière première pour les hauts réchauffements des fours sidérurgiques, augmentent de 7 à 9 dollars dans les divers marchés internationaux pour atteindre les 207 dollars la tonne, selon des sources sidérurgiques fiables.

Cette augmentation, selon les mêmes sources, fait suite à la forte demande de coke dans les usines sidérurgiques de l'est asiatiques. D'importants accords d'achat de coke ont été signés entre les producteurs et fournisseurs avec les usines sidérurgiques de l'est asiatiques, réduisant ainsi sensiblement la disponibilité de la matière de combustion.

Ainsi, une crise de coke est entrain de s'afficher et ne manquera pas de pénaliser les usines sidérurgiques fonctionnant avec le coke, dont Sider El-Hadjar. Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar importe régulièrement de la Pologne et d'autres pays européens ce charbon à des prix exorbitant et défiant toute concurrence pour alimenter son haut-fourneau n°2. Pour l'exemple, une cargaison de 50.000 tonnes de coke métallurgique couvrant une période de 40 jours coute 14 millions de dollars, environ 2 milliards de dinars.

Il existe un trafic international malsain concernant la vente de coke, où chacun des fournisseurs de cette matière se targue de vendre un coke plus meilleur que l'autre. A ce titre, le quotidien El Watan, dans un article avait rapporté que Phoenix Consulting GmbH avait proposé à Sider El-Hadjar la vente de coke à 280 dollars/tonne, soit plus de 100 dollars/t. Le fournisseur voulait vendre par l'intermédiaire d'un cadre



d'Imetal 600.000 tonnes de coke pour couvrir ses besoins de 2021 contre 228 millions de dollars, alors que d'autres fournisseurs proposaient 170 millions de dollars.

Cette illustration montre à quel point la sauvagerie des prix qui y règne dans le trafic du Coke. Plusieurs intervenants entrent dans le jeu de la vente et de la livraison. Un jeu qui se chiffre par des millions de dollars.

Et c'est pour cette raison, comme rapporté dans plusieurs édition du jeune-indépendant que ArcelorMittal avait démantelé la cokerie de l'usine siderurgique d'El-Hadjar, avec la complicité d'un wali aujourd'hui incarcéré pour pouvoir importer librement du coke à partir de ses unités dans le monde, dont celle de la Pologne. ArcelorMittal avait convaincu le wali de l'époque que la cokerie allait exploser si elle ne serait pas mis fin à son exploitation. Le patron de la multinationale, Lakshmi Mittal, avait promis aux autorités publiques de rénover la cokerie pour un montant de 2 millions de dollars, mais rien n'a été fait. Le comble encore, durant le dernier plan de développement du complexe siderurgique d'El-Hadjar, tout a été prévu, sauf la réhabilitation de la cokerie. Et l'ensemble des sidérurgistes d'El-Hadjar se posent la question. L'importation du coke serait-elle une solution peu couteuse ? Non, répondent des cadres du complexe sidérurgique d'El-Hadjar.

Et les dernières estimations à la hausse du prix du coke sont là pour démontrer que les acteurs du coke, producteurs et fournisseurs, jouent comme ils le peuvent sur la rareté, la demande et les prix de vente. Et c'est, à juste raison, que des siderurgistes du complexe d'El-Hadjar vont tenter de saisir le nouveau ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, pour réhabiliter la cokerie.

Nabil Chaoui

ENTREPRISES PUBLIQUES ÉCONOMIQUES

Plus d'autonomie pour une meilleure gouvernance

UNE MEILLEURE qualification des administrateurs, plus d'autonomie dans la prise de décision, ainsi que des prérogatives plus larges des membres du conseil d'administration (CA) sont autant de facteurs qui favorisent une meilleure gouvernance des entreprises publiques économiques (EPE), ont estimé hier à Alger des experts algériens et internationaux.

Intervenant lors d'un séminaire organisé par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), sous le thème «Gouvernance des entreprises publiques économiques : le rôle des conseils d'administration», l'experte en droit des affaires, professeur Yakout Akroune, a appelé à «libérer» l'EPE en choisissant ses dirigeants sur la base de leurs compétences et leurs qualifications.Mme. Akroune a précisé que l'Etat actionnaire a le droit d'exiger aux EPE des performances, «sans interventionnisme excessif qui bloque l'initiative et la prise de risque en appliquant la règle du juste milieu».

Elle a préconisé, également, que «les membres du CA bénéficient d'une totale indépendance dans la prise de décision afin de pouvoir s'opposer à une décision du président du CA qu'ils jugent défavorable à l'entreprises», expliquant que «le rôle des membres du CA est d'orienter, de contrôler mais aussi de conseiller l'équipe dirigeante de l'EPE».

Mme. Akroune a ajouté que le président du conseil d'administration (PCA) ou président directeur général (PDG) d'une EPE (selon l'organigramme de l'entreprise) «doit être élu par ses pairs et non pas désigné par l'Etat en sa qualité d'actionnaire unique».Pour sa part, l'expert économiste, Naceur Bourenane, a mis l'accent sur «le choix judicieux des membres du CA selon leurs qualifications pour défendre au mieux les intérêts de l'entreprise».

De son coté, le Senior economist à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Hans Christiansen, a souligné que «le gouvernement doit accorder une plus grande autonomie aux administrateurs des EPE dans le but de leur permettre de résister à la concurrence», ajoutant «qu'un contrôle total de l'Etat de ses EPE leur ferait perdre leur statut d'entreprises au profit d'un statut d'institutions».

A ce titre, l'OCDE ne recommande pas, selon M. Christiansen, que «des ministres siègent dans les CA du fait que leurs fonctions au sein du gouvernement puissent influencer leurs décisions au sein du CA, ces décisions qui pourraient ne pas être dans l'intérêt de l'entreprise».

M. Christiansen a préconisé que les CA soient composés de moins de fonctionnaires et plus de professionnels du management. Intervenant à la même occasion, le directeur de l'Observatoire de l'action publique (France), Pr Pierre Bauby, a indiqué que «le CA ne doit pas être une boîte de résonance des pouvoirs publics» mais plutôt avoir «un champ d'action large et une autonomie dans la prise des décisions».

Le chef exécutif de l'Institut de gouvernance des entreprises Hawkama au Centre international financier de Dubaï, Dr Ashraf Gamal El Din, a expliqué, dans le même sens, que «si les administrateurs sont nommés par l'Etat, les entreprises perdront leur indépendance, notamment sur le plan économique», ajoutant que «les rôles des membres des CA consistent, notamment, à définir la stratégie de l'entreprise et agir dans l'intérêt de l'entreprise tout en gérant au mieux les risques».

Par ailleurs, le président du CNESE, Rédha Tir, a affirmé que cette rencontre vise à l'amélioration du dispositif managérial des EPE en améliorant la composante de leurs CA en matière de compétence, de vision prospective et d'indépendance, dans le but d'optimiser le rendement de ces entreprises en termes d'exploitation, d'investissement et de financement.

A noter que cette rencontre a été marquée par la présence du Conseiller à l'économie et aux finances à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, et du président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour.

Des représentants des entreprises publiques, à l'instar du PDG de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, des dirigeants du patronat et aussi des étudiants de l'Ecole nationale d'administration, de l'Institut d'économie douanière et fiscale de Koléa et de l'Ecole supérieure de commerce de l'Université de Koléa y ont également pris part.

M. B.

NOUVELLE VILLE DE BOUINAN

LES ALGÉROIS RETARDENT LEUR DÉMÉNAGEMENT

Les propriétaires des nouveaux pôles résidentiels de la ville nouvelle de Bouinan, dans la wilaya de Blida, souffrent d'un certain nombre de problèmes qui les accablent, et ce après que la plupart d'entre eux aient attendu plus de deux décennies pour obtenir leurs logements, dont la distribution a commencé progressivement en 2018.



On sait que la plupart des logements achevés dans cette nouvelle-ville sont ceux de la formule LPP. En l'espace de trois années, environ 25 000 logements y ont été livrés, dont environ 10 000 pour les souscripteurs de la wilaya de Blida et le reste à ceux d'Alger, qu'ils soient inscrits au programme 2001 et 2002 (AADL 1) ou au programme 2013 (AADL 2).
Récemment, des milliers de logements ont été achevés au profit des souscripteurs de la capitale et ont été distribués progressivement. Pour la wilaya de Blida, on espère accélérer le rythme de réalisation dans le pôle résidentiel jouxtant la ville nouvelle dénommée Sidi Sarhan.
Les travaux de réalisation en sont à l'aménagement extérieur et du réseau routier, et ce avant la distribution des clefs.

DES PARENTS PRÉFÈRENT RESTER À ALGER POUR LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS

Lors d'une visite d'inspection, le Jeune Indépendant a visité la nouvelle-ville, dont la construction a commencé en 2015, tout en maintenant le complexe résidentiel et les anciens quartiers de Amrousa, qui est le cœur de cette ville. Il a été fait un constat : un grand pourcentage de ceux qui ont bénéficié d'un logement, jusqu'à 40%, refusent d'y vivre. Les autres bénéficiaires, pour leur part, ont été contraints de déménager vers Bouinan faute de location.
Pour ceux qui possèdent des voitures particulières, le problème du transport peut être surmonté. *Le Jeune Indépendant* a appris que beaucoup de bénéficiaires préféraient ne pas déménager dans la nouvelle-ville de Bouinan car leurs enfants préfèrent rester sur Alger étudier à proximité de la maison familiale. Les enfants des nouveaux habitants du quartier d'An-Nakhil étudient dans un seul collège, en attendant la livraison d'un nouveau collège à la rentrée scolaire dans le quartier des 3000-Logements, mais la plupart des parents jugent la nouvelle-ville dangereuse et refusent de transférer leurs enfants dans des établissements d'enseignement à plus d'un demi-kilomètre, surtout au vu du phénomène croissant de maltraitance des enfants que l'Algérie a connu ces dernières années.
Les nouveaux habitants de la ville nouvelle de Bouinan ont des difficultés à se déplacer vers leur lieu de travail dans la capitale. En effet, les nouveaux résidents exercent leurs fonctions à Alger et le service des transports vers la capitale est inexistant. Beaucoup de projets ont été inscrits, dont un tramway qui relierait, dans un futur proche, la nouvelle ville au chemin de fer, mais il semble que ça ne soit pas pour demain. Aussi, les locataires AADL demandent qu'on mette à leur disposition des bus ETUSA à destination d'Alger, comme c'est le cas des bus reliant Amroussa à Blida.

RÉSEAU MOBILE ET COUVERTURE INTERNET FAIBLES

Parmi les problèmes qui rebutent les gens à résider dans la nouvelle-ville, il y a la faible couverture du réseau de téléphonie mobile.
Le Jeune Indépendant a appris que l'opérateur public Djezzy pourrait ne pas renouveler son contrat en installant une antenne dans la zone, et ce en raison d'un différend entre les héritiers au sujet du sol où l'antenne a été plantée, dans le centre d'Amroussa. Quant à l'autre opérateur public, Mobilis, et bien qu'il ait ouvert une agence commerciale dans le quartier d'An-Nakhil il y a quelques mois, son service de quatrième génération ne semble pas très fiable, selon les habitants.
En ce qui concerne le service internet, qui devrait être fourni dans le cadre de l'opération de l'e-gouvernement, 2 000 logements du quartier d'An-Nakhil ont été équipés de la fibre optique. Un procédé technologique moderne qui a commencé à être utilisé dans la nouvelle-ville il y a quelques mois, après avoir cherché en 2018 à amener l'internet de manière traditionnelle, c'est-à-dire via un câble en cuivre. Parmi les principales raisons à l'origine des retards accumulés dans l'achèvement et la livraison des logements se trouve le retard de certaines entreprises chinoises à payer les cotisations des soumissionnaires algériens (sous-traitants), avec lesquels ils ont passé un contrat pour réaliser certains travaux.
A ce sujet, *le Jeune Indépendant* a appris que les entreprises chinoises préfèrent réaliser uniquement des travaux en béton, lesquels peuvent être accélérés par rapport à d'autres travaux tels que la menuiserie, le plâtrage, la peinture et les tuiles, qui prennent, quant à eux, beaucoup de temps car nécessitant de la précision. Ces derniers travaux sont alors confié aux Algériens.
Les Chinois enregistrent beaucoup de retard dans le versement des contributions financières, ce qui poussent les Algériens à baisser les bras. A ce propos, le Jeune Indépendant a appris qu'une vingtaine de manutentionnaires algériens sont en litige avec l'entreprise publique chinoise.

T. Bouhamidi

GHARDAÏA

Une chaleur caniculaire sur fond de manque d'eau

A GHARDAÏA, le climat a tendance à se réchauffer de jour en jour et l'on enregistre, de plus en plus, des températures hors saison. A titre illustratif, les températures enregistrées aujourd'hui (lundi) dans la wilaya de Ghardaïa et ses régions sont très élevées par rapport à la moyenne saisonnière. Celles-ci dépassent en effet les 48°C présumés. En début de matinée, vers 6 h, on enregistre déjà 35°C. Selon une source de l'Office national de météorologie nationale, grâce aux légers nuages qui frôlent le ciel de la wilaya, les températures connaîtront une légère baisse sur l'ensemble de la wilaya de Ghardaïa et ses environs, et varieront ainsi entre 44 et 46°C. Il convient de noter que les villes intérieures telles que Zelfana, Metlili et Mansourat connaissent, pour leur part, des températures torrides au point de faire craquer les thermomètres, nous dit-on. Ces températures enregistrées dépassent largement la moyenne saisonnière, ont précisé plusieurs interlocuteurs du *Jeune Indépendant*.
M. Slimane Bouchène, fellah à Mansourah, a révélé : «Par cette chaleur torride, plusieurs de nos arbres et plantes ont été complétement asséchés et brûlés.»
Cette situation, nous dit-on, s'explique par une perturbation atmosphérique due à une haute pression, ce qui a permis la montée d'un courant d'air chaud et l'installation d'un «régime» ouest-sud. La chaleur exceptionnelle qui sévit à Ghardaïa et à travers l'ensemble du sud du pays va durer plusieurs jours encore. Notons qu'à Ghardaïa, outre ces températures exceptionnelles, le manque d'eau agite la population dans la majorité des quartiers de la ville : aux alentours de la mosquée El-Attik, Ben S'mara, Belghanem, Saloha, Boulila, etc. Cette situation, pour le moins douloureuse, a provoqué des complications chez les personnes vulnérables, particulièrement chez les personnes âgées et les enfants.
A Ghardaïa, par exemple, plusieurs personnes ont été évacuées vers les différents services et structures sanitaires durant cette période singulière. Les personnes âgées malades chroniques vivent des journées très pénibles. Le recours à l'oxygénation, suivi de la mise sous nébuliseur (brumisation) des asthmatiques chroniques est une opération largement utilisée par les médecins des urgences médicochirurgicales pour soulager ces malades. Du coup, un dispositif sanitaire adapté pour ce genre de situation a été mis en place en vue de traiter les cas de personnes âgées qui souffrent de diabète, d'insuffisance cardiaque ou d'hypertension artérielle. Cependant, plusieurs personnes âgées sont malheureusement décédées durant ces derniers jours.

Aïssa Hadj Daoud

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:19 | 12:35 | 16:26 | 19:50 | 21:34 | 03:27 | 12:39 | 16:29 | 19:53 | 21:36 | 03:43 | 12:53 | 16:43 | 20:06 | 21:49 | 03:54 | 12:44 | 16:25 | 19:47 | 21:21 | 03:49 | 13:00 | 16:50 | 20:13 | 21:56 | 03:56 | 13:05 | 16:54 | 20:17 | 22:00 | 04:00 | 13:08 | 16:57 | 20:20 | 22:02 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7041 — MARDI 13 JUILLET 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	22°
Oran	31°	21°
Constantine	34°	20°
Ouargla	46°	30°

SAHARA OCCIDENTAL

«Le retour au statu quo n'est plus envisageable»

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que le retour au statu quo au Sahara occidental «n'est plus envisageable» et que les Etats-Unis ne seraient pas en mesure de conserver leur statut de porte-plume au Conseil de sécurité sur la question sahraouie sans rompre avec la proclamation faite par Trump en décembre dernier.



Dans une interview accordée à *L'Intelligent d'Abidjan*, parue lundi, M. Ould Salek, a indiqué qu'avec le retour de la guerre au Sahara occidental, suite à la violation par le Maroc du cessez-le-feu, le 13 novembre dernier, «les Nations unies sont face à leurs responsabilités. Le peuple sahraoui a attendu 30 ans un référendum d'autodétermination, il est donc nécessaire de situer les responsabilités et le retour au statu quo n'est plus envisageable». La situation sécuritaire au Sahara occidental occupé est celle d'un pays en guerre, a souligné le ministre, dénonçant «une répression sans précédent. Toutes les organisations des droits de l'Homme en parlent et émettent des communiqués de condamnation et des appels à la cessation de la torture et des violations flagrantes commises par l'occupant (marocain)».

Au niveau diplomatique, le ministre sahraoui a soutenu que «le Maroc bloque l'application de l'accord de paix et veut changer la nature du conflit, enterrer les résolutions et les décisions des organisations internationales, confisquer les droits du peuple sahraoui et légitimer son occupation illégale». Pour lui, «l'heure est à la confrontation. A moins que le Conseil de sécurité (...) décide de mettre les pendules à l'heure». «La République Sahraouie doit prendre la place qui lui revient au sein du concert des nations. C'est cela le droit , et c'est cela la justice. Jouer aux prolongations revient à envoyer un message erroné au peuple sahraoui, à la région et à la Communauté Internationale», a-t-il insisté. Dans cet entretien, le ministre a demandé «que la vérité soit établie, et rien que la vérité». Il a critiqué en effet l'inaction du Conseil de sécurité étant le garant de l'application du plan de règlement, les encouragements apportés par certains de ses membres permanents au Maroc qui «renie ses engagements dûment signés avec la partie sahraouie».

Dans sa quête de liberté, le gouvernement sahraoui compte aussi sur la détermination du peuple sahraoui pour libérer sa patrie de l'expansionnisme du voisin du nord, à savoir son voisin marocain, comme il l'a fait contre le colonisateur espagnol, a dit le ministre.

Il a rappelé que depuis le début de la guerre de libération en 1973 contre l'occupant espagnol le mouvement national sahraoui a décidé de créer un seul mouvement qui réunit tous les sahraouis qui aspirent à l'indépendance de leur pays. «Maintenant, le Front Polisario est constitué de toutes les sensibilités politiques et culturelles»,a-t-il ajouté.

Concernant la proclamation faite en décembre dernier par l'ex-président américain, Donald Trump qui a reconnu la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, M. Ould Salek a déclaré que les dirigeants sahraouis ont communiqué à l'administration de Biden «la condamnation énergique» du peuple sahraoui de cette déclaration «illégale» et «inopportune». «Nous avons constaté que le Département d'Etat répétait à chaque fois que la nouvelle administration est en voie de réviser cette transaction qui nous rappelle d'ailleurs la loi de la jungle. On ne peut pas offrir un peuple, un pays à un autre contre un service quelconque. C'est invraisemblable. Ca c'est le chaos mondial», a-t-il poursuivi. D'après lui, la Déclaration de Trump, «est nulle et non avenue». «Elle n'a aucune valeur juridique, politique ou morale. C'est une transaction. Un troc», a-t-il jugé. «La Déclaration de Trump viole le droit international, la charte des Nations unies, l'avis de la Cour Internationale de Justice, et elle va même dans le sens contraire de la position traditionnelle des Etats-Unis et leur rôle au Conseil de Sécurité où ils sont le Pen Holder (porte-plume) des résolutions sur le Sahara Occidental. Les USA ne peuvent pas être juge et arbitre en même temps. Aussi, je ne suis pas sûr que cette déclaration a bien évalué les intérêts des USA, leur image et leur crédibilité», a-t-il enchaîné.

S. O. B.



POUR AUGMENTER LES CAPACITÉS DES POMPES À EAU

Réception de nouveaux équipements électriques à Constantine

LA SOCIÉTÉ algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) de Constantine a réceptionné de nouveaux équipements électriques pour augmenter les capacités des pompes à eau en vue d'améliorer la distribution de l'eau potable aux habitants des communes de Hamma Bouziane, Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine.

Selon le chargé de communication de cette même Direction, Karim Boudoula, il a été procédé dans ce cadre à la réception et la mise en service d'un transformateur électrique à Hammam Zaoui, dans la commune de Hamma Bouziane, qui permettra d'élever la capacité des installations de 630 kilovoltampères (kVA) à 2 000 kilovoltampères et d'améliorer le pompage d'eau du puits artésien de cette localité alimentant les communes de Constantine, Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Hamma Bouziane et Béni H'midène.

L'acquisition de ces équipements a mobilisé le montant de 2,14 millions de DA et son installation par les agents de la Concession locale de distribution de l'électricité et du gaz a pris 21 jours, selon la même source qui a souligné que ce nouvel équipement mettra un terme aux coupures fréquentes de l'électricité qui perturbe la distribution d'eau potable. M. Boudoula a fait état aussi de la réception de deux transformateurs électriques devant augmenter les capacités de pompage d'eau dans les deux régions d'Oued Defla dans la commune d'Ibn Ziad et Keid El Hamra dans la commune de Messaoud Boudjeriou.

Ces deux installations augmenteront la puissance électrique qui passera de 160 kilovoltampères à 400 kilovoltampères, a-t-il précisé.

Ces transformateurs seront opérationnels «dans les prochains jours» afin de répondre aux besoins en électricité des installations de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), a ajouté la même source qui a inscrit ces actions dans le cadre du programme de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz visant à renforcer la couverture de la wilaya en cette énergie, notamment durant l'été.

A. B.

ELABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE BLIDA

Le P/APW dénonce l'absence des élus

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée Populaire de la wilaya de Blida monsieur Abderrahmane Soualmi, a critiqué l'absence des élus locaux à l'élaboration des plans d'aménagement locaux, lors de son discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire du conseil de wilaya, Soualmi a déclaré que les élus de la wilaya sont absents de l'élaboration des plans d'aménagement, ajoutant que les représentants du peuple ont le droit de présenter leurs suggestions en ce qui concerne les plans d'aménagement de leur territoire, le même intervenant a appelé à une révision de ces plans et à l'implication des élus dans leur élaboration. D'un autre côté, Abderrahmane a critiqué l'incapacité à résoudre un certain nombre de problèmes que l'assemblée populaire de wilaya avait présentés lors de sessions précédentes à l'organe exécutif et qui sont restés vaine.

Il a appelé à accélérer l'octroi de permis de construire et de démolition, et Il a également critiqué le retard des demandes de règlement des conditions de logement, et dans le même contexte il a appelé à activer le comité d'investissement de la wilaya et écouter les préoccupations des investisseurs et les accompagner.

D'autre part et dans le volet de la santé, le président de l'Assemblée populaire de wilaya a évoqué le faible taux de vaccination contre Corona, car le nombre de personnes ayant reçu le vaccin ne dépassait pas 40 000 personnes sur la population totale de la wilaya estimée à un millions et demi de personnes et a appelé à redoubler d'efforts dans ce domaine.

Le même intervenant a révélé que les puits d'approvisionnement en eau à travers le territoire de la wilaya sont passés de 250 puits à 344 cette année, et malgré cela, ces puits restent insuffisants, selon lui, pour éliminer la crise de l'eau potable, l'orateur a appelé à réfléchir à d'autres options pour satisfaire la demande des citoyens, y compris la construction de nouveaux barrages ou profiter des usines de dessalement d'eau de mer .

T. Bouhamidi